



Procès-Verbal du Conseil Municipal du 25 mai 2020 Début de séance : 20 h 30

Présents (e) : Mmes GROSJEAN Lucile, LAROCHE Ghislaine, MUNIER Véronique, ROBIN Marie-Pierre, Mrs BALAÏA Benjamin, BOMONT Yves, CHALMEY André, FAIVRE Jean-Paul, GARCIA Jean-François, KALANQUIN Antoine, LUAS Alain, LUAS Christian, PAYEUR Laurent, TERRASSON Jean-Jacques, KALANQUIN Jean-Paul.

Secrétaire de séance : MEUNIER Véronique

Séance à huis clos

Considérant que pour assurer les règles sanitaires imposées par la pandémie due au SRAS-CoV-2 lors de la séance du lundi 25 mai 2020, Monsieur le Maire demande que la réunion soit à huis clos

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Élection du Maire

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul FAIVRE, le plus âgé des conseillers élus,
Après avoir rappelé les règles du code électoral, le Président a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire.

Election du Maire :

Premier tour : un candidat : KALANQUIN Jean-Paul

A l'appel de son nom, chaque conseiller a remis fermé, au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Monsieur KALANQUIN Jean-Paul, candidat unique, ayant obtenu 15 voix a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Le Maire élu a repris la présidence du Conseil, et rappelle les modalités de l'élection des adjoints.

Les articles L.2122-1 et 2122-2 du CGCT précisent qu'il y a dans chaque commune un maire et plusieurs adjoints. Le nombre d'adjoints est fixé par le Conseil Municipal, il peut atteindre au maximum 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal arrondi à l'entier inférieur (soit $15 \times 30/100 = 4,5$ arrondi à 4).

Après en avoir débattu, il a été proposé de conserver un fonctionnement identique avec un bureau composé du Maire et de 2 adjoints. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Election du 1^{er} adjoint :

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur KALANQUIN Jean-Paul, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour : un candidat : LAROCHE Ghislaine

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15

Nombre de bulletins nuls 0

Nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue 8

Madame LAROCHE Ghislaine, candidate unique, ayant obtenu 14 voix a été proclamé 1^{ère} adjointe et a été immédiatement installée.

Election du 2^{ème} adjoint :

Il a été procédé dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième adjoint.

Premier tour : un candidat : KALANQUIN Antoine

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15

Nombre de bulletins nuls 0

Nombre de suffrages exprimés 15

Majorité absolue 8

Monsieur KALANQUIN Antoine, candidat unique, ayant obtenu 15 voix a été proclamé 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

Fin de séance : 21 h 30

La secrétaire,
Véronique MEUNIER,



Le Maire,
Jean-Paul KALANQUIN

